Numéro 120

infoGONVILLE

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DE-GONVILLE | www.saint-jean-de-gonville.fr | Juin 2026



SOMMAIRE

pages

Actualités | Le mot du Maire 1
Informations municipales ..... 2 à 5
Education 5
Vie Associative ..... 5 à 10
Social 11
Culture 11
Vie pratique | Carnet 12

| LE MOT DU MAIRE |

Le 15 mars dernier, malgré la présence d'une seule liste, un peu plus de 44 % des électrices et électeurs Gonvillois se sont déplacés pour accomplir leur devoir de citoyen. Si on compare le taux de participation avec les communes de même taille qui n'avaient qu'une seule liste, on constate que Saint-Jean arrive en première position. Ce sont 40 % des électeurs inscrits qui nous ont accordé leur suffrage, mes colistiers et moi-même tenons à les remercier de leur confiance.

Le 20 mars dernier, lors de la séance d'installation du nouveau conseil municipal j'ai été réélu pour un cinquième mandat à la tête de notre village, je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe pour son soutien.

Le 31 mars une nouvelle séance a permis de constituer les différentes commissions au sein du conseil municipal et d'élire nos représentants dans les syndicats et autres structures auxquelles nous participons.

| ACTUALITÉS |

- **Festival des musiques du Pays de Gex :** les 13 et 14 juin 2026
- **Vogue :** les 26, 27 et 28 juin 2026
- **Fête nationale et feu d'artifices :** le lundi 13 juillet 2026
- **Rentrée des classes :** le mardi 1er septembre 2026



Début avril, la commission des finances s'est réunie pour finaliser l'élaboration du budget 2026, qui a été voté le 21 après l'approbation du CFU (compte financier unique). Ce dernier remplace le compte de gestion du comptable public et le compte administratif. L'ensemble des délibérations approuvant ces documents, de même que ceux concernant le budget annexe de la boulangerie, ont été adoptés à l'unanimité. Vous pourrez prendre connaissance des différents chiffres concernant ces délibérations à l'intérieur de ce bulletin, sur le site ou en mairie.

Nous avons recontacté notre maître d'œuvre afin de programmer la suite de l'aménagement du trottoir de la Vie de l'Etraz en direction du carrefour avec la route du Chêne. La subvention que nous avons obtenue du Conseil Départemental nous oblige à débuter ce chantier avant la fin de l'année. Nous espérons pouvoir inclure à ce chantier le carrefour situé à l'intersection de la route du Chêne avec celle de la Louvatière jusqu'au minimum à la hauteur du transformateur en dessous de l'ancienne porcherie. Afin d'intéresser le plus grand nombre d'entreprises, nous étudions la possibilité d'ajouter à ce marché la réalisation d'un trottoir Route des Cheneviers.

La réfection de la toiture de la bibliothèque devrait être réalisée au moment où vous lisez ces quelques lignes puisque nous avons reçu l'indemnisation de l'assurance suite à des défauts constatés.

suite mot du maire page 2

Nous attendons les devis pour la rénovation de l'intérieur de notre église, nous avons provisionné pour le remplacement éventuel des chaudières de plusieurs bâtiments communaux et la mise aux normes de l'installation électrique de la mairie.
L'installation d'une nouvelle caméra au point vert nous permettant de verbaliser est à l'étude, nous envisageons de déplacer l'actuelle à proximité de la salle polyvalente.
Je voudrais renouveler toute ma sympathie aux personnes qui ont perdu un être cher en ce début d'année et plus particulièrement à Simone DONCHE, ancienne Maire et à sa famille suite aux décès de sa sœur Marie-Thérèse et de son époux André. Tous les deux se sont investis dans les associations de notre village et je tiens à les en remercier.
Pour conclure, j'espère vous rencontrer nombreux lors des manifestations qui animeront notre village dans les semaines à venir, et tout particulièrement lors du festival des musiques du Pays de Gex **les 13 et 14 juin**. Je remercie d'avance les musiciens de la Bonne Humeur et Christian CAMP, leur dévoué président, aidés, je l'espère, par de nombreux bénévoles pour leur contribution à la réussite de cette importante manifestation. La dernière fois qu'elle a eu lieu à Saint-Jean c'est il y a 25 ans.
Bel été à tous.

Michel Brulhart

INFORMATIONS MUNICIPALES

Les membres du nouveau conseil municipal



Michel BRULHART
Maire



Emmanuelle LAURE
1ère Adjointe



Landry DUMAS
2ème Adjoint



Angélique NICOSIA
3ème Adjointe



LucANTHONIOZ-BLANC
4ème Adjoint



Janine BAIL
Conseillère



Christophe LEBRUN
Conseiller



Charline PERRIER
Conseillère



Loïc CHRISTIN
Conseiller



Céline FONTANA
Conseillère



Franck LECERF
Conseiller



Sandrine MONTION
Conseillère



Patrick ADAO
Conseiller



Delphine ALAMICHEL
Conseillère



Anthony DEUX
Conseiller



Pauline SWEATY
Conseillère



Thibault CLÉMENT
Conseiller



Sandrine SAISON-MARSOLLIER
Conseillère



Driss TBER
Conseiller

Dépenses

VOIRIES / RÉSEAUX

• RAMPA	**14 227,36 €**
• Enfouissement des réseaux Route de Goisin	**110 220,00 €**
• Enrobé cimetière	**60 964,56 €**

TRAVAUX / ENTRETIEN BATIMENTS

• Réparation chaudière bâtiments communaux	**2 867,40 €**
• Ferblanterie	**1 190,40 €**
• Volets roulants mairie	**4 315,20 €**

NBM/INFORMATIQUE

• Abonnement fibre + sauvegardes	**4 869,12 €**
• Maintenance Magnus 2026	**2 988,29 €**
• Abonnements téléphoniques	**1 225,97 €**

ENERGIES

• Etude économies d'électricité	**3 361,50 €**
• Electricité bâtiments communaux	**4 016,69 €**
• Gazole	**3 853,28 €**

ACCUEIL DE LOISIRS / ECOLE

• Repas cantine du 10/2025 à 01/2026	**46 807,66 €**
• Achat mobilier	**1 088,14 €**
• Formation	**1 356,00 €**
• Entretien chaudière 2026	**1 526,40 €**
• Trajets piscine	**1 914,00 €**

COTISATIONS/TAXES/ASSURANCES

• Taxe foncière 2025	**5 873,00 €**
• Cotisation SIEA 2ème acompte 2025	**12 945,00 €**
• Redevance incitative 2ème semestre 2025	**3 852,27 €**
• Protection juridique 2026	**1 820,96 €**
• Assurance multirisques et véhicules 2026	**24 281,42 €**

DIVERS

• Achat isoloirs	**1 194,00 €**
• Entretien des Bas Monts	**4 860,00 €**
• Défibrillateur	**2 988,00 €**
• Copies août 2025 à janvier 2026	**2 822,92 €**
• Achat Renault Kangoo	**20 540,76 €**
• Installation réseau logiciel bibliothèque	**1 665,60 €**
• Révision annuelle tracteur	**1 390,92 €**
• InfoGonville décembre 2025	**2 381,16 €**
• Consommation eau bâtiments communaux	**4 395,06 €**
• Vidéo surveillance point vert	**5 400,00 €**
• Vérification extincteurs	**2 138,22 €**
• Location 3 copieurs 1er trimestre 2026	**3 798,97 €**
• Pose/dépose/Achat décorations de Noël	**9 072,00 €**
• Vœux du Maire	**1 500,00 €**
• ONF	**1 547,18 €**
• Achat vins réceptions	**1 153,08 €**
• Produits ménage	**1 648,67 €**

Délibérations

Délibération 2025/39 - Mandat de recettes : autorisation pour signer la convention de mandat pour la perception des recettes IRVE

Dans le cadre du développement des bornes de recharge pour véhicules électriques, la commune confie à la société RESONANCE la gestion et l'encaissement des recettes.
Les tarifs sont fixés à **0,35 €/kWh** et **0,10 €/minute après 3 heures de stationnement (entre 8h et 20h)**.
Le maire est autorisé à signer la convention et à ajuster les tarifs dans une limite de +10 %.

Délibération 2025/40 - Modification des tarifs et du règlement intérieur de l'accueil de loisirs au 1er janvier 2026

Le règlement intérieur de l'accueil de loisirs évolue à compter du 1er janvier 2026. Ces ajustements visent à améliorer l'organisation et la qualité du service rendu aux familles :
• Nomination d'une nouvelle responsable, Madame Heifa MAHJOUB TELLICHE.
• Présence obligatoire des enfants jusqu'à 16h45 en périscolaire du soir.
• Mise en place d'une nouvelle grille tarifaire.

Délibération 2025/41 - Certification de la gestion durable de la forêt d'une collectivité publique

La commune adhère à la certification PEFC, garantissant une gestion durable de la forêt et le respect de bonnes pratiques environnementales.

Délibération 2025/42 - Validation du devis EIFFAGE ROUTE pour les travaux concernant les allées du cimetière

Des travaux de réaménagement des allées du cimetière seront réalisés avec la mise en place d'un revêtement en enrobé.
Montant de l'opération : 50 803,80 € HT soit 60 964 € TTC
Ces travaux visent à améliorer l'accessibilité et le confort des usagers.

Délibération 2026/01 - Affouage sur pied - Campagne 2026

La campagne d'affouage est reconduite : les habitants peuvent bénéficier de bois de chauffage (environ 10 stères par foyer), dans le respect des règles d'exploitation fixées.
Une participation de **10 €** est demandée.

Délibération 2026/05 - Avis sur demande d'autorisation environnementale concernant le projet d'augmentation de la capacité du champ captant AEP de Pougny

Le conseil municipal émet un avis favorable à ce projet visant à sécuriser l'alimentation en eau potable du territoire.

Délibération 2026/09 - Instauration d'une amende administrative en cas de dépôts sauvages

Face à l'augmentation des dépôts sauvages, une amende administrative est instaurée :
• **250 €**,
• **500 € en cas de récidive**.

Délibération 2026/04 - Choix et validation d'un devis pour les travaux concernant le mur du parking communal

Le conseil valide la réalisation de travaux de réparation du mur du parking communal pour un montant de **23 340 € TTC**.

Délibération 2026/10 - Constat de déclassement du domaine public d'une bande inexploitable communale - Rue de la Charrière

Une petite parcelle communale (4 m²), sans utilité publique, est déclassée puis cédée afin d'optimiser la gestion du patrimoine.

Délibération 2026/06 - Prise en charge de la formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)

La commune finance la formation BAFA d'un agent pour un montant de **430 €**.

Délibération 2026/07 - Approbation de la convention de mise en œuvre du processus de verbalisation électronique (ANTAI)

La commune met en place un dispositif de verbalisation électronique pour améliorer la gestion des infractions.

Délibération 2026/08 - Participation financière au Tournoi U15 International de Béziers

Une subvention de **500 €** est accordée au club de football sud gessien pour soutenir sa participation à un tournoi international.

Délibération 2026/11 - Election du Maire

Michel BRULHART est réélu maire à l'unanimité.

Délibération 2026/12 - Election du Maire

Le conseil fixe à **4** le nombre d'adjoints.

Délibération 2026/13 - Election des adjoints au maire

Les adjoints au maire sont élus conformément aux règles en vigueur :
- Madame Emmanuelle LAURE - Premier adjoint
- Monsieur Landry DUMAS - Deuxième adjoint
- Madame Angélique NICOSIA - Troisième adjoint
- Monsieur Luc ANTHONIOZ-BLANC - Quatrième adjoint

Délibération 2026/14 - Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, désigne comme délégués de la commune de Saint-Jean-de-Gonville au Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain les membres suivants :
- Titulaire 1 : Landry DUMAS / Titulaire 2 : Michel BRULHART
- Suppléant 1 : Patrick ADAO / Suppléant 1 : Emmanuelle LAURE
- Suppléant 2 : Sandrine MONTION / Sup. 2 : Pauline SWEATY

Délibération 2026/15 - Désignation des délégués au SIVOS du Sud Gessien

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :
- Titulaires : Michel BRULHART et Angélique NICOSIA
- Suppléants : Delphine ALAMICHEL et Emmanuelle LAURE

Délibération 2026/16 - Désignation du délégué correspondant à la Défense

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :
DÉSIGNE Madame ALAMICHEL Delphine déléguée correspondante à la Défense.

Délibération 2026/17 - Désignation du délégué correspondant à la sécurité routière

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :
DÉSIGNE Luc ANTHONIOZ-BLANC délégué correspondant à la sécurité routière.

Délibération 2026/18 - Désignation du représentant au sein de l'AFP du Reculet

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :
NOMME Michel BRULHART comme représentant de la commune de Saint-Jean-de-Gonville au sein de l'Association Foncière Pastorale du Reculet.

Délibération 2026/19 - Désignation des délégués « forêts »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :
DÉSIGNE comme délégués « forêts » de la commune de Saint-Jean-de-Gonville à la Fédération nationale des Communes forestières les membres suivants :
- Titulaire : Loïc CHRISTIN
- Suppléant : Michel BRULHART

Délibération 2026/20 - Désignation des représentants à la Régie des eaux gessiennes

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :
DÉSIGNE comme représentants de la commune de Saint-Jean-de-Gonville au comité technique de la régie des eaux gessiennes les membres suivants :
- Titulaire : Franck LECERF
- Suppléant : Luc ANTHONIOZ-BLANC

Délibération 2026/21 - Composition du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :
DÉSIGNE de fixer à 6 le nombre de membres élus qui siègeront sous la présidence du Maire au conseil d'administration du CCAS.
PROCÈDE à l'élection de six membres délégués. Le résultat du vote est le suivant :
- Janine BAIL
- Emmanuelle LAURE
- Sandrine MONTION
- Sandrine SAISON-MARSOLLIER
- Céline FONTANA
- Pauline SWEATY

PROCÈDE à l'élection de six membres délégués extérieurs. Le résultat du vote est le suivant :
- Frédéric LÉGER
- Leila MANET
- Valérie DI PAOLO
- Nadeige RAY-JARTHON
- Marie-Jeanne CLARET
- Sara LOURENCO

Délibération 2026/22 - Désignation des délégués au SLIS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :
NOMME
- Titulaires : Loïc CHRISTIN, Patrick ADAO et Angélique NICOSIA
- Suppléants : Luc ANTHONIOZ-BLANC, Delphine ALAMICHEL et Franck LECERF

DIT que le comité est présidé par Monsieur le Maire, Monsieur Michel BRULHART.

Délibération 2026/23 - Election de la Commission d'Appel d'Offres

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :
DÉCIDE de nommer les membres suivants :
• Titulaires : Loïc CHRISTIN, Emmanuelle LAURE et Landry DUMAS
• Suppléants : Anthony DEUX, Céline FONTANA et Pauline SWEATY

Délibération 2026/24 - Délégation d'admission en non-valeur pour les montants inférieurs à 200 €

Le maire est autorisé à traiter directement les petites créances irrécouvrables.

Délibération 2026/25 - Indemnités de fonction des adjoints

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :
DÉCIDE de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions des adjoints, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, aux taux suivants à compter du 20 mars 2026 : Indemnités des Adjoints : 21,38 % de l'indice brut 1027 soit 878,83 euros bruts mensuels.

Délibération 2026/26 - Délégations consenties au maire par le conseil municipal

Le maire reçoit des délégations pour faciliter la gestion courante de la commune.

Délibération 2026/02 - Autorisation de mandater 25 % des crédits d'investissement votés en 2025 pour le budget principal

M. le Maire informe l'assemblée qu'afin d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement dès le 1er janvier 2026, avant le vote du budget primitif 2026, l'autorisation doit être donnée au maire de réaliser ces opérations comptables, dans la limite de 25 % des crédits d'investissement votés en 2025.

Délibération 2026/03 - Autorisation de mandater 25 % des crédits d'investissement votés en 2025 pour le budget annexe de la boulangerie

Le maire est autorisé à engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026, dans la limite de 25 %.

Délibération 2026/27 - Approbation du compte financier unique 2025 - Boulangerie

Fonctionnement
- Recettes : 25 429,04 €
- Dépenses : 12 542,30 €
- **Résultat de l'exercice : 12 886,74 €**
- Résultat antérieur reporté : 22 202,24 €
- **Résultat de clôture : 35 088,98 €**

Investissement
- Recettes : 58 327,54 €
- Dépenses : 151 590,62 €
- **Résultat de l'exercice : - 93 263,08 €**
- Résultat antérieur reporté : 124 340,81 €
- **Résultat de clôture : 31 077,73 €**

Résultat global
- Recettes : 83 756,58 €
- Dépenses : 164 132,92 €
- **Résultat de l'exercice : - 80 376,34 €**
- Résultat antérieur reporté : 146 543,05 €
- **Résultat de clôture : 66 166,71 €**

Le compte 2025 de la boulangerie est approuvé.

Délibération 2026/28 - Vote du budget primitif 2026 - Boulangerie

Le budget 2026 de la boulangerie est adopté.
• Section de fonctionnement : 64 598,98 €
• Section d'investissement : 112 895,04 €

Délibération 2026/29 - Approbation du compte financier unique 2025 - Commune

Fonctionnement
- Recettes : 3 001 613,88 €
- Dépenses : 2 204 881,77 €
- **Résultat de l'exercice : 796 732,11 €**
- Résultat antérieur reporté : 1 578 275,90 €
- **Résultat de clôture : 2 375 008,01 €**

Investissement
- Recettes : 432 072,71 €
- Dépenses : 590 127,21 €
- **Résultat de l'exercice : -158 054,50 €**
- Résultat antérieur reporté : -277 428,08 €
- **Résultat de clôture : -435 482,58 €**

Résultat global
- Recettes : 3 433 686,59 €
- Dépenses : 2 795 008,98 €
- **Résultat de l'exercice : 638 677,61 €**
- Résultat antérieur reporté : 1 300 847,82 €
- **Résultat de clôture : 1 939 525,43 €**

Le compte 2025 de la commune est approuvé.

Délibération 2026/30 - Vote du budget primitif 2026 - Commune

Le budget communal 2026 est adopté.
• Section de fonctionnement : 4 774 234,43 €
• Section d'investissement : 2 952 553,48 €

Délibération 2026/31 - Vote des taux d'imposition 2026

Les taux d'imposition sont maintenus au même niveau qu'en 2025
• Taxe d'habitation résidences secondaires : 10,81 %
• Foncier bâti : 24,81 %
(part communale 10,84 % - part départementale 13,97 %)
• Foncier non bâti : 47,66 %

Délibération 2026/32 - : Fongibilité des crédits (M57)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
AUTORISE Monsieur le Maire à procéder pour l'exercice 2026 à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.
DÉCIDE d'habiliter Monsieur le Maire à prendre tous les actes nécessaires à la bonne exécution budgétaire.

LES DÉLIBERATIONS COMPLÈTES SONT CONSULTABLES SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE https://www.saint-jean-de-gonville.fr OU EN MAIRIE

Urbanisme

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

• **Christophe BUFFAZ,** Départementale 2321, Abri fermé pour stockage agricole - **Refus**

Recensement

Nous vous rappelons que les jeunes gens de nationalité française doivent se présenter en mairie avec leur carte d'identité, le livret de famille de leurs parents et un justificatif de domicile dès qu'ils ont 16 ans. Cette procédure leur permettra d'obtenir une attestation de recensement qui leur sera nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans. De plus, ils seront automatiquement inscrits sur les listes électorales dès 18 ans et pourront créer leur compte sur **majdc.fr**, ils pourront également contacter leur centre de gestion, s'informer et gérer leur journée défense et citoyenneté.

| ÉDUCATION |

Centre de loisirs



Le « spectacle de l'année » avec pour thème le cinéma, a eu lieu le 28 mars à la salle polyvalente. Après des semaines de préparation, les enfants étaient fiers de se produire en spectacle dans une salle conquise.
Les vacances de printemps ont été marquées par une sortie à Vitam Parc. Les maternelles ont profité du méga labyrinthe et du mur d'escalade de l'espace ludique tandis que les plus grands passaient une agréable journée à l'espace aquatique.
Cette dernière période scolaire a été marquée par « la semaine de la famille ». Les enfants ont eu l'opportunité d'inviter un ou plusieurs membres de leur famille. Ils ont été nombreux à accepter l'invitation et les enfants n'ont pas caché leur joie de partager des moments privilégiés autour d'un repas à la cantine ou une activité au périscolaire.
Cette semaine s'est achevée avec « les olympiades des familles » organisées en collaboration avec l'école. Ces évènements sont parfaits pour maintenir des liens avec les familles.
Pour plus d'infos : **accueildeloisirs@stjeandegonville.fr**

Heifa Mahjoub Telliche, responsable de l'accueil de Loisirs



Calendrier scolaire 2026/2027

• **Rentrée scolaire :** le mardi 01/09/2026
• **Toussaint :** du samedi 17/10/2026 au lundi 02/11/2026
• **Noël :** du samedi 19/12/2026 au lundi 04/01/2027
• **Hiver :** du samedi 13/02/2027 au lundi 01/03/2027
• **Printemps :** du samedi 10/04/2027 au lundi 26/04/2027
• **Eté :** samedi 03/07/2027

Les vacances débutent le vendredi après les cours et les cours reprennent le matin des jours indiqués.

| VIE ASSOCIATIVE |

Jeunesse



Chères Gonvilloises, chers Gonvillois,
Quel plaisir de vous avoir retrouvés si nombreux lors de notre repas du mois de mars ! Vos rires et votre énergie ont fait de cette soirée un moment inoubliable. Toute l'équipe de la jeunesse vous remercie du fond du cœur pour votre présence et votre fidélité.
Les festivités ne s'arrêtent pas là !
Après une petite pause printanière, nous sommes ravis de vous annoncer le grand retour de la Summer Vogue, l'événement que nous attendons tous avec impatience. Elle se déroulera **les 26, 27 et 28 juin** à la salle des fêtes pour un week-end mémorable. Au programme de cette édition : la soirée mousse, le traditionnel concours de pétanque, le magique feu de la Saint-Jean, le défilé des chars et notre buvette ouverte tout le week-end. Il y aura également des nouveautés et des surprises, nous avons hâte de vous les faire découvrir !
Nous espérons vous voir très nombreux pour célébrer ensemble cette tradition qui nous rassemble et nous unit. Réservez dès maintenant votre week-end et préparez-vous à faire la fête avec nous !

La jeunesse Gonvilloise

Le Festival des Musiques du Pays de Gex 2026, les 13 et 14 juin 2026

Samedi 13 juin

16h30 : Le podium de la salle des fêtes accueillera les cinq orchestres juniors de Bellegarde, Ferney Voltaire, Saint-Genis-Pouilly, Thoiry et, bien sûr, de Péron Saint-Jean-de-Gonville (100 musiciens).
20h : vous aurez le plaisir d'écouter l'orchestre franco-suisse formé pour l'occasion par la Fanfare Municipale de Meinier (Suisse) et par La Bonne Humeur.
60 musiciens réunis sur scène pour un tour du monde en musique et en images.

Dimanche 14 juin - Aubades des sociétés dans les quartiers de Saint-Jean et de Péron

Dès 11h : les instruments des harmonies animeront les quartiers qui se sont portés volontaires pour les accueillir.
• **Mornex** recevra La Lyre Musicale de Saint-Genis-Pouilly et La Lyre Challaisienne, deux harmonies aux forts liens amicaux.
• **La Tatte** (sous Saint-Jean) recevra l'Ensemble Harmonique de Bellegarde qui trouvera un public original à la ferme de la famille CHRISTIN.
• **Le Gachet** (Saint-Jean, famille ZOGHBY) recevra l'Ensemble de Cuivres de Chancy-Collonges Fort l'Ecluse qui y retrouvera de nombreux amis
• **Quartier de l'Eglise** (Saint-Jean, famille GUILLEMARD). Les Amis de la Fête et leurs voisins se sont immédiatement portés volontaires pour recevoir l'Echo du Crêt de la Neige de Sergy.
• **Chemin de la Chapelle** (Feigères, famille COLLET). C'est de l'autre côté du Jura que l'Echo de la Valserine de Chézery posera ses pupitres.
• **La Combe** (Péron, famille MUZEL). Un très beau cadre pour l'aubade de la Société Musicale de Ferney Voltaire.
• **La Louye** (Logras, famille COMESTAZ). Le murmure de l'Annaz toute proche accompagnera L'Echo du Reculet de Thoiry.

12h30 : Morceau d'ensemble sur le site du Festival, un air cher à Michel BRULHART !

12h45 : Repas sous chapiteau.
Si vous souhaitez déjeuner avec les musiciens, c'est possible. Le prix du plateau est fixé à 20 €, vente des tickets-repas sur place.

14h : les harmonies, dans un ordre bien établi, occuperont la scène de la salle des fêtes pour présenter leurs morceaux choisis, chaque harmonie se produisant 15 à 20 minutes. Le dernier orchestre à se produire sera **l'Orchestre d'Harmonie du Pays de Gex**, que vous pourrez apprécier une demi-heure.
Plus de 400 musiciens les 13 et 14 juin au festival des Musiques du Pays de Gex à la salle des fêtes de Saint-Jean-de-Gonville...

Le thème « **Musiques du Monde** » a été choisi pour ce festival, ces musiques feront voyager Saint-Jean pendant ce weekend de fête. Ce thème a été proposé conjointement par notre directrice, **Virginie COLLET** et par **Raphaël HUGON**, directeur de la Fanfare Municipale de Meinier (Suisse). Pour celles et ceux qui s'en souviennent, cette fanfare a déjà participé au festival 2001 qui avait eu lieu à Saint-Jean. Depuis, les liens d'amitié n'ont cessé de se renforcer entre nos deux formations, d'autant plus que Raphaël a débuté sa formation musicale dans notre société et a dirigé la Bonne Humeur avant de passer la baguette à Virginie.

Maxime Collet
Société Musicale de Péron - St-Jean
http://www.bhumeur.asso.cc-pays-de-gex.fr/

Le Sou des Ecoles

Grâce aux bénévoles du sou des écoles, ces dernières semaines ont été riches en animations pour les enfants de la commune. En février, le carnaval a une nouvelle fois rencontré un franc succès. Cette année, les enfants avaient redoublé d'imagination avec des déguisements sur le thème des personnages célèbres : super-héros, princesses, ou encore figures historiques. La pluie n'a pas entamé la bonne humeur générale, et le défilé s'est déroulé dans la convivialité, au plus grand plaisir des petits comme des grands. Comme le veut la tradition, le bonhomme carnaval a été brûlé pour clôturer la journée, sous la surveillance des pompiers, que nous remercions chaleureusement pour leur présence. La journée s'est poursuivie autour d'une délicieuse tartiflette, très appréciée de tous.





Juste avant les vacances d'avril la chasse aux œufs a elle aussi rassemblé de nombreux participants, cette fois sous un soleil radieux, au parc de la maison Temnomeroff. Plus de 230 enfants se sont prêtés au jeu : pour obtenir leur sachet surprise, ils devaient partir à la recherche de petits cailloux cachés.
Le sou des écoles remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles, ainsi que toutes les familles présentes lors de ces événements. Les fonds récoltés lors de ces manifestations permettent de financer les sorties et les activités des enfants de l'école.
Prochain rendez-vous le 20 juin pour la fête de l'école.
Nous sommes également à la recherche de maisons décorées pour Halloween. N'hésitez pas à vous faire connaître dès la rentrée !

L'équipe du Sou des Écoles

Pompiers



Nous espérons que vous êtes tous en forme parce que nous nous le sommes ! Et nous comptons bien vous mettre à l'épreuve en testant vos capacités à faire la fête !
Pour commencer, nous reprenons les évènements avec la fête de la musique le **vendredi 19 juin** à partir de 18h30 sur la place de la mairie. Pour cette seconde édition, nous espérons échapper à la pluie même si vous avez su la braver l'année dernière. Vous y trouverez de quoi vous restaurer avec deux foodtrucks (Camimasi burger et Pasta Cosi).
Côté animation :
19h - Yoann GALLANT / 21h - Groovinours / à partir de 23h30 - DJ Iliam.

Nous nous retrouverons bien évidemment **le 13 juillet** à la salle des fêtes à partir de 19h pour déguster nos délicieux cocktails en compagnie de Pierre BOURGEOIS et de sa guitare. Pendant que vous savourerez votre repas (promis la queue avancera rapidement), la soirée se poursuivra avec Moonlight. Puis, ce sera le temps du show des pompiers puis du feu d'artifice avec une ambiance de folie, créée par vous parce que vous êtes les meilleurs ! La soirée se poursuivra jusqu'au bout de la nuit avec DJ Mousse.
Nous tenons à vous remercier pour votre accueil chaleureux et votre générosité lors de notre tournée des calendriers. Le Téléthon et le loto ont eux aussi eu un franc succès, nous vous remercions également pour cela.

En attendant le 19 juin prenez soin de vous et protégez-vous du soleil qui arrive (crème, casquette, eau, brumisateur) et pensez à rafraichir les nourrissons.

Pétanque

La saison de la Pétanque Gonvilloise est ouverte depuis le 30 mars, les sociétaires se retrouvent tous les mardis soirs à partir de 18h30. La fréquentation est bonne malgré un temps capricieux depuis le début de la saison ; les renouvellements et les nouvelles adhésions vont bon train.

Après l'annulation de l'année dernière, le concours inter associations va reprendre, il aura lieu le samedi 29 août, en triplettes formées. Nous vous attendons très nombreux pour jouer ou pour encourager votre équipe. Début juillet, les associations recevront une fiche d'inscription ainsi que tous les détails du déroulement de la journée.
En attendant ce moment très convivial, nous sommes toujours heureux de vous accueillir le mardi soir pour des parties amicales et endiablées.
Nous vous souhaitons d'ores et déjà un merveilleux été.

Le comité

Swan rangers

Après une année particulièrement riche en événements et en partages, marquée notamment par le succès de notre soirée du 15 novembre dernier, Swan Ranger Association vous annonce officiellement sa grande soirée annuelle Rock'n'roll : **le 14 novembre 2026**, Salle polyvalente, Saint-Jean-de-Gonville Cet événement s'inscrit dans la lignée de nos récentes réussites et se veut le point de ralliement incontournable de tous les passionnés. Lors de notre dernière assemblée générale, nous avons également pris la décision de ne plus organiser d'événements en extérieur à Saint-Jean ; mais fidèle à l'esprit de l'association, cette édition en soirée promet une immersion authentique.

L'agenda à venir :
• Pour nos membres : l'attente ne sera pas longue ! Entre temps, plusieurs sorties exclusives sont déjà prévues pour les membres de l'association. Ces moments de cohésion sont le cœur de notre activité et nous avons hâte d'y retrouver nos membres.
• Le programme définitif de la soirée annuelle ainsi que les détails des festivités seront communiqués en temps voulu directement sur notre site internet :
swanrangers.jimdofree.com
Renseignements au **06 61 47 08 93**

Pascal Fleury, Président

Foot sud gessien

Dans le cadre de notre loto « solidarité » du mois de février, notre choix s'est porté sur Samuli. Ce jeune de 25 ans, originaire du Pays de Gex, a été une des victimes de l'incendie qui a eu lieu dans le bar « Le Constellation » à Crans-Montana en ce début d'année. Le montant d'une partie spécifique de ce loto contribuera à le soutenir dans sa reconstruction psychologique et physique après de nombreux mois d'hospitalisation. Le FOOT SUD GESSIEN remercie les personnes de leur participation et de leur générosité et, de fait, un versement supplémentaire a été ajouté de la part des organisateurs.

En conséquence, nous sommes fiers de vous informer qu'un don de 1 500 € a été versé en faveur de Samuli. Nous lui souhaitons tout le courage et toute la force dont il aura besoin dans le cheminement vers sa guérison et une belle continuation dans sa vie.

Penser Saint-Jean-de-Gonville et agir pour Saint-Jean-de-Gonville

Penser et agir pour St-Jean-de-Gonville, notre association débute ce nouveau mandat avec enthousiasme !
Nous sommes un groupe d'habitants de la commune qui a commencé à se réunir un peu avant les élections municipales de mars 2020, pour penser à la vie dans notre village et à son évolution.
Nous partons du postulat que les élus ont certes le pouvoir décisionnel final, mais que ce n'est pas pour autant que nous, citoyens, devons rester passifs ou dans la plainte. Il est important que chacun se sente concerné et puisse participer à une meilleure qualité de vie du village et de son environnement. Ne sommes-nous pas ses acteurs, nous les habitants de Saint-Jean-de-Gonville ?

Penser Saint-Jean

En collaborant ensemble nous ferons avancer notre village. Notre « collectif gonvillois » a le désir de fédérer le plus grand nombre de personnes, dans toutes leurs diversités, pour réfléchir aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. Réfléchir ensemble à un autre avenir qu'une croissance débridée du village, sans prise en compte des enjeux environnementaux essentiels à la qualité de vie et à notre planète.

Agir pour Saint-Jean

Nous pouvons aider à mettre en place des actions concrètes afin d'améliorer le présent tout en préparant l'avenir avec des actions modestes mais sur des thèmes essentiels au village : le piéton, les transports, la forêt, les cours d'eau, l'urbanisation, l'écologie.
Un petit bilan de nos actions quand même. Nous avons agi pour la commune en intervenant de nombreuses fois auprès de la municipalité avec quelques succès : l'extinction nocturne du centre village, la surveillance caméra du point vert, le développement de jardins partagés, la réimplantation de nids pour hirondelles, la réalisation de la journée de ramassage des déchets (la municipalité de Péron vient de décider de prendre en main une telle journée). Mais nous avons aussi rencontré des difficultés sur le dossier voie verte (sempiternelle chimère du village alors qu'elle existe chez les voisins), sur l'idée d'une liaison bus avec Dardagny, sur le renforcement de la sécurité aux croisements dangereux voie ferrée (avant le golf) et route du Chêne/D 984, sur la vitesse excessive ou le stationnement anarchique dans le village par exemple.
Le nouveau mandat doit permettre d'avancer sur ces sujets sensibles pour tous les habitants : circulation apaisée, sécurité renforcée des piétons (surtout pour les enfants) et des cyclistes de toutes catégories, protection des fontaines, adhésion au parc naturel du Haut-Jura… L'essentiel de l'avenir se joue dans la maitrise de l'urbanisme et dans la croissance contrôlée de la commune (quelle est la perspective pour les 6 prochaines années ?) afin de conserver et développer une qualité de vie pour tous.

Rejoignez-nous : **st-Jean@gonville.fr**

Les anciens jeunes gonvillois

Une histoire qui continue…

À Saint-Jean, certaines histoires ne s'arrêtent jamais vraiment, elles se vivent, se partagent, et surtout, elles se transmettent. Depuis le 29 mars 1960, la Jeunesse Gonvilloise fait battre le cœur du village. Elle rassemble, elle anime, elle fait vivre Saint-Jean au fil des générations, à travers des fêtes, des repas, des défilés, des voyages et autres animations.
Mais avant tout, elle créé des souvenirs qui marquent une vie. Effectivement, derrière ces événements, il y a des personnes, des jeunes qui donnent de leur temps, de leur énergie, de leur motivation pour faire vivre quelque chose de plus grand qu'eux. Nous ne parlons pas seulement d'une association, pour nous, pour tous les jeunes qui sont passés par la Jeunesse Gonvilloise, c'est une véritable famille. C'est pourquoi nous sommes quelques-uns à avoir créé une nouvelle association que nous souhaitons vous présenter, cette création témoigne selon nous de l'importance et de l'impact de la Jeunesse Gonvilloise sur notre village et sur ses habitants.
Pour beaucoup d'entre nous, ce sont près de 10 années passées au sein de la Jeunesse Gonvilloise, 10 années à s'investir, à organiser, à donner de son temps, à faire vivre notre village, à partager, à créer des liens forts, sincères, qui restent.
Et puis vient un moment où l'on doit partir, pour laisser la place à une nouvelle génération.
Mais comment tourner la page de toutes ces années, quand ce lien reste ? Très vite, une évidence s'est imposée : nous ne voulions pas que cette histoire s'arrête là. Nous avons fait le choix de ne pas tourner la page, mais de continuer l'histoire autrement.
C'est ainsi qu'est née, en décembre dernier, l'Association des Anciens Jeunes Gonvillois.
Une suite naturelle, portée par l'envie de se retrouver, de rester liés, et de continuer à faire vivre cette énergie si particulière - à la fois festive, chaleureuse et profondément humaine - qui nous anime depuis toutes ces années.
Notre objectif est simple :

- réunir les anciens membres de la Jeunesse Gonvilloise,
- soutenir la nouvelle génération de la Jeunesse Gonvilloise dans ses actions,
- contribuer à l'animation du village et au renforcement du lien social,
- participer à la vie locale dans un esprit de convivialité et de partage.

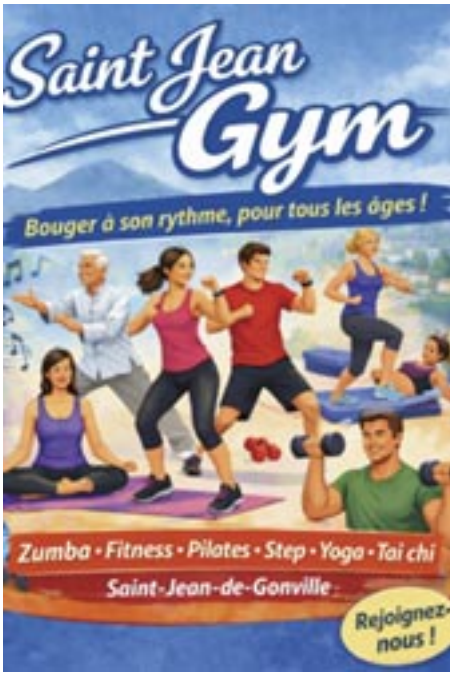
Mais au fond, ce qui nous rassemble aujourd'hui, c'est surtout : continuer à faire vivre cet esprit qui nous a tant apporté.



Aujourd'hui, nous sommes heureux de vous présenter notre association à travers notre logo, ainsi qu'une photo de notre première Assemblée Générale, qui marque le début de cette nouvelle aventure.
Une nouvelle étape, dans la continuité de toutes celles qui ont précédé, parce qu'à Saint-Jean-de-Gonville, on ne quitte jamais vraiment la Jeunesse Gonvilloise, on en fait partie pour la vie. Nous serons très heureux de vous retrouver autour d'un verre lors de notre rendez-vous annuel : la vogue organisée par la Jeunesse Gonvilloise, chaque dernier week-end de juin, un moment toujours attendu pour partager, se retrouver et faire vivre ensemble l'esprit du village.

Et si d'anciens membres ou toute autre personne souhaitent nous contacter ou rejoindre l'aventure, vous pouvez nous écrire à : **anciensjeunesgonvillois@gmail.com**

Saint-Jean Gym



Une association ouverte à tous pour bouger à son rythme

Pour celles et ceux qui ne nous connaissent pas encore, l'association Saint-Jean Gym propose une large palette d'activités sportives accessibles à tous, dans une ambiance conviviale et dynamique. Ouverte aux adultes comme aux adolescents, elle permet à chacun de pratiquer une activité physique adaptée à ses envies et à son niveau.
Du mardi au jeudi, les participants peuvent découvrir des disciplines douces et favorisant le bien-être, comme le yoga, le tai chi, la gym douce, le stretching et le body balance. Ces activités sont idéales pour améliorer la souplesse, l'équilibre et la détente.
Pour celles et ceux qui souhaitent pratiquer une activité plus rythmée, des séances de step, de zumba et de zumba step sont également proposées dans une ambiance motivante et chaleureuse.
Les personnes recherchant un travail plus tonique pourront participer à des cours de tonic gym, de renforcement musculaire, de circuit training C.A.F (cuisses abdos fessiers) ou encore de pilates, permettant de renforcer efficacement l'ensemble du corps.
Encadrées par des animatrices qualifiées, **ces 12 séances** hebdomadaires favorisent la remise en forme, le bien-être et le lien social.

Une nouveauté s'invite à la rentrée 2026, le cours de cuisses abdos fessiers se transforme **en CIRCUIT TRAINING C.A.F. (CUISSES ABDOS FESSIERS)**, Marjorie, l'animatrice qui encadrera cette activité nous la décrit ainsi : Le circuit training est une méthode d'entraînement qui consiste à enchaîner plusieurs exercices différents dans un temps imparti. Le temps de travail, le temps de récupération et le nombre d'exercices peuvent varier d'une séance à l'autre et l'enchaînement peut se répéter plusieurs fois.
Le cours « circuit training C.A.F. » sera axé principalement sur le renforcement musculaire des cuisses, des abdominaux et des fessiers. Il pourra être ajouté en fonction de la durée totale du circuit training une partie renforcement musculaire en collectif. Ce cours est adapté à tous, chacun peut progresser à son rythme.

L'association accueille volontiers les nouveaux participants souhaitant découvrir une activité dans une atmosphère accessible et bienveillante et les invite à venir essayer une ou plusieurs disciplines.
Pour obtenir des informations ou vous inscrire vous avez différentes possibilités :
• Vous pouvez nous contacter : **Saintjeangym@mail.com** ou Nathalie au **06 01 89 41 36**
• Vous pouvez consulter notre site internet : **https://saintjeangym.wixsite.com/saintjeangym**
• sur Facebook : **https://www.facebook.com/SaintJeanGym/**
• Ou nous rencontrer lors des permanences d'inscription à la salle des fêtes : **Le mardi 1er septembre 2026 de 14h à 15h et le jeudi 3 septembre de 19h à 20h. Puis du 8 au 10 septembre : 20 minutes avant chaque cours**.
La reprise des cours de Saint Jean Gym aura lieu **le mardi 8 septembre 2026**.
En attendant de vous retrouver à la rentrée, toute l'équipe vous souhaite un très bel été !

Le Comité SAINT-JEAN GYM

Atelier Chrysalide - arts plastiques et bien-être



Réouverture !

Depuis juillet 2012 l'atelier Chrysalide (cours et stages d'arts plastiques pour adultes, adolescents et enfants) a participé à la vie du village de façon artistique pendant 10 années. Malheureusement en septembre 2022, c'était le post-Covid et j'ai dû mettre en suspens mon activité, cependant c'est avec beaucoup de joie et d'enthousiasme que j'ouvre à nouveau mes portes pour de nouvelles aventures artistiques et avec quelques nouveaux concepts.
Je suis artiste plasticienne, graphiste et designer diplômée de l'ESDI (Ecole Supérieure de Design Industriel) avec les félicitations du jury et inscrite à la Maison des Artistes de Paris.
Créer et transmettre mon savoir c'est ma passion.
Et si l'art devenait un véritable levier de santé et de bien-être ?

Portes ouvertes et inscriptions :
Vendredi 12 juin 2026 de 17h à 20h, je vous attends nombreux !
Pour plus d'information : Delphine Corcelle - Artiste plasticienne
64, rue de la Louvatière / 01630 Saint Jean de Gonville
Tél. **06 82 84 06 51** / Mail : **delphine.corcelle@orange.fr**
https://atelierchrysalide.wixsite.com/delphine-corcelle

Repas des aînés

Dimanche 1er février 2026, nos aînés gonvillois se sont retrouvés pour leur traditionnel repas offert par le CCAS. Une ambiance toute en convivialité agrémentée d'un bon repas préparé par la maison Mégevand (Utile), du traditionnel moka et d'un tuttifrutti commandés à la boulangerie Humbert. Une animation par Cathy et sa troupe de 19 chanteurs et danseurs est venue égayer cet après-midi.
Comme chaque année, les parties de cartes et la soupe à l'oignon ont clôturé cette belle journée.
Un grand merci aux membres du CCAS et aux autres bénévoles qui ont permis de faire de cette journée une réussite.



Ain'terfaces - Autisme

David Chocraux est éducateur spécialisé libéral, titulaire d'un diplôme d'État et formé à l'éducation structurée dans le domaine de l'autisme.
Adresse : 180 rue de l'Église / Résidence Flowers / 1630 Saint-Jean-de-Gonville.
Tél. : **06 41 98 75 75** / Mail : **dch59.e.s.3a@gmail.com**

Théâtre les 50



Samedi 27 juin à 19h, dimanche 28 juin à 17h

Primrose Ensemble Viola Quartet

Pierre-Henri XUEREB, Noémie AIRIAU-GAUGUIER, Ruixin NIU et Camille COELLO

Le quartet interprétera des œuvres de Beretta, Beethoven et Chopin.
Samedi 27 Juin, Pierre-Henri XUEREB offrira dans l'après-midi une Master-Class qui portera sur les questions musicales dans leur entièreté.

Programme et réservations : www.theatreles50.fr
Mail : **contact@theatreles50.fr** / Tél. : **04 50 56 37 77**
31 bis Impasse Aux Rues 01630 Saint Jean de Gonville

Lecture pour tous

Bibliothèque : 40 rue du Bourg / 01630 Saint-Jean-de-Gonville / 04 50 48 85 82 / bibliotheque-st-jeangonville@orange.fr

2025 : la bibliothèque en chiffres
• Lecteurs :
405 inscrits, 195 actifs (118 jusqu'à 14 ans, 2 de 15 à 19 ans, 2 de 20 à 29 ans, 60 de 30 à 59 ans, 12 au-delà de 60 ans)
• 3189 prêts (293 adultes, 2887 jeunes)
• Fonds propres : 5 202 (1 844 adultes 3 358 jeunes)
• Dépenses d'acquisition : 1 848,82 € (747,11 € pour les adultes et 869,51 € pour les jeunes)
• 7 bénévoles (dont 3 avec formation de bibliothécaire)

Projets pour 2026
• Reprise du livre en liberté en juillet et en août
• Accueil du relais petite enfance, des classes maternelles, du centre de loisirs...
• Participation à des évènements nationaux (graine de lecteurs, quart d'heure de lecture...)
• Collaboration avec les Biblios Unies du Pays de Gex (prix littéraire Entrelignes, escape game, jeux de société, théâtre d'ombres...)
• Formation de 2 bénévoles qui auront le titre de bibliothécaires, réactualisation des compétences des 3 bibliothécaires actuellement formées.

Dans un village comme le nôtre, une bibliothèque n'est pas seulement un lieu où l'on emprunte des livres, c'est un lieu de vie, de culture, de rencontres et de partage.
Notre bibliothèque vit grâce à une formidable énergie collective où se mêlent l'expérience des « anciennes » et l'énergie des nouvelles recrues qui apportent leurs idées, leur enthousiasme et un regard neuf. Ce mélange d'expérience et de nouveauté fait aujourd'hui toute la richesse de notre équipe.

VIE PRATIQUE

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE AU PUBLIC

Lundi	**8h30/12h - 13h30/19h**
Mardi	**8h30/12h - 17h/19h**
Mercredi	**8h30/12h - 13h30/17h30**
Jeudi	**8h30/12h - 13h30/17h30**
Vendredi	**8h30/12h**

Permanence du Maire et des Adjoints tous les **lundis de 18h à 19h** ou sur rendez-vous.
Tél. : **04 50 56 32 74**
mairie@stjeandegonville.fr
http://www.saint-jean-de-gonville.fr

MÉDICAL

Numéros d'urgence
SAMU, Médecins de garde **15**
GENDARMERIE **17**
POMPIERS **18**
APPEL D'URGENCE EUROPEEN **112**
PHARMACIE DE GARDE **3237**

Hôpitaux
Centre Hospitalier Alpes-Léman
04 50 82 20 00
Centre Hospitalier d'Annecy
04 50 63 63 63
Centre Hospitalier de Saint-Julien
04 50 49 65 65
Hôpitaux Universitaires de Genève
00 41 22 372 33 11
La Tour à Meyrin
00 41 22 719 61 11
Tougin Gex - Maison de retraite
04 50 40 38 38

VOTRE SANTÉ SUR LA COMMUNE

Médecins généralistes
Rue de la Louvatière - **04 50 56 44 21**

Kinésithérapeuthes-ostéopathe
1396 Grand Route - **04 50 59 11 83**

Foyer pour personnes handicapées
Chemin du Pré de la Tour - **04 50 56 49 08**

Psychiatre
157 Rue de la Louvatière - **04 50 28 71 73**

Psychologue/Neuropsychologue
122 Chemin des Biolets - **06 27 78 49 62**

Assistance sociale - Anne-Claire Duport
www.anneclaireduport.fr - 06 70 98 65 44

Infirmières Péron
04 79 19 95 07 - 06 49 45 49 09

SERVICES

Relais postal - UTILE - 120, Rue de la Louvatière

Halte-garderie itinérante La Roulinotte
Les mardis pour les enfants de 3 mois à 6 ans.
Renseignements au **06 88 90 10 55**

Ecole primaire : **04 50 56 40 33**

Cantine scolaire et périscolaire :
accueildeloisirs@stjeandegonville.fr

Ecole Montessori - Mont et Sourire :
04 50 99 77 76

Kinésiologie - Pauline Rovetti :
07 82 36 37 62

DÉCHETS

COLLECTE DES DÉCHETS SUR LA COMMUNE

Tous les jeudis matins : ramassage des ordures ménagères, merci de déposer votre bac le mercredi soir. Pour obtenir un bac ou un badge : **04 50 40 95 00**

DÉCHETTERIE

Déchetterie de Péron - ZA de Pré Muny
04 50 59 14 64

Horaires d'été (de mars à fin octobre)
Du lundi au vendredi :
8h30/11h55 - 13h30/17h55
Samedi : **8h30/17h50**
Dimanche : **9h/11h50**
Fermeture des déchetteries les jours fériés.

ALLO ENCOMBRANTS : 04 50 20 65 86 COLLECTE

Vous souhaitez donner des objets qui pourraient avoir une seconde vie ou acheter des objets en bon état et à bas prix, ces associations collectent et revendent petits et grands objets :
AGCR - St Genis-Pouilly : **04 50 28 20 50**
Croix-Rouge - Prévessin-M. : **04 50 42 40 35**
Emmaüs - Annemasse : **04 50 39 34 96**

RESSOURCERIE DU PAYS DE GEX

290 rue de Perruet - ZA de la Maladière
01210 Ornex
04 81 50 02 51

STOP AUX BRUITS

Merci de respecter les horaires suivants :
Les jours ouvrables : 8h/12h - 14h/19h30
Les samedis : 9h/12 - 15h/19h
Les dimanches et jours fériés : 10h/12h
Le dimanche est une journée de détente pour tous, il serait confortable de faire attention aux nuisances sonores (motos et quads). La liberté de chacun finit là où commence celle des autres.

TAILLE DES HAIES

- Les végétaux ne dépassant pas 2 mètres de hauteur peuvent être plantés jusqu'à 50 cm de la limite de propriété.
- Les arbres ou arbustes de plus de 2 mètres doivent être plantés à une distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative.
- L'entretien des végétaux est à la charge du propriétaire.



Vividance - inscriptions
vividanse.fr
vividansestjean@hotmail.fr

CARNET

NAISSANCES

Baptiste ALLIOD né le 10/02/2026
Parents : Aurore VIRIEUX et de Geoffrey ALLIOD



Léon ACIEN MIKICIC
née le 21/02/2026
Parents :
Marie ACIEN et
Vincent MIKICIC



Iris CHRISTIN
née le 02/04/2026
Parents :
Mélia TERZULLI
et Loïc CHRISTIN



Iris VOITIER
née le 20/03/2026
Parents :
Marie-Jeanne
COCHART et
Axel VOITIER

MARIAGES

Yona FRIEDMAN et **Christopher MIKTON** se sont unis le 25 novembre 2025

Maëva MICHEL et **Alexandre EVARISTE** se sont unis le 4 avril 2026

DÉCÈS

Mme **Marie-Thérèse DEMORNEX**, décédée le 21 février 2026

Mme **Angiolina ARDITO**, décédée le 26 février 2026

M **André DONCHE**, décédé le 18 mars 2026

AGENDA

JUIN 2026

Vendredi 12
- **Atelier Chrysalide** : Portes ouvertes et inscriptions

Samedi 13 et dimanche 14
- **Festival de Musique**

Vendredi 19
- **Pompiers** : Fête de la musique

Samedi 20
- **Sou des écoles** : Kermesse

Samedi 27 et dimanche 28
- **Jeunesse Gonvilloise** : Vogue

JUILLET 2026

Vendredi 3
- **Les Amis de la fête** : Saint Jean Beach

Lundi 13
- **Pompiers** : Fête Nationale et Bal

AOÛT 2026

Samedi 29
- **Inter-sociétés** : Concours de pétanque

Graphisme : Delphine Corcelle - Impression : Imprimerie Fontaine

Pour la prochaine parution en septembre 2026, merci de nous faire parvenir vos articles **au plus tard le lundi 24 août 2026** - **infogonv@stjeandegonville.fr**